

### 1.2.3. PRINCIPAUX RESULTATS

L'article intitulé « *Le Provinciaal Omgevingsplan du Limbourg néerlandais et ses ambitions transfrontalières* » est aujourd'hui publié dans le cadre du n°2 de la revue Territoire(s) wallon(s). Il est disponible à l'adresse : [http://cpdt.wallonie.be/index.php?id\\_page=814](http://cpdt.wallonie.be/index.php?id_page=814).

Un second article intitulé « *Les plans stratégiques des régions frontalières, source d'inspiration en cas de révision du SDER* » est aujourd'hui finalisé et devrait paraître sous peu dans la même revue.

## 1.3. ETAT DU TERRITOIRE WALLON

### 1.3.1. Rappel des objectifs de la mission

Cette expertise assure le suivi des travaux relatifs à la préparation de l'éventuelle actualisation du schéma de développement de l'espace régional (SDER) par la poursuite des travaux sur l'état de l'environnement wallon.

Cette veille pourrait déboucher sur un portefeuille de propositions d'orientations dont la Région wallonne pourrait s'inspirer pour sa politique de développement durable.

### 1.3.2. Aperçu général du déroulement des travaux

Les travaux sur l' « Etat du territoire wallon » incluent :

- la poursuite de l'Atlas sur la structuration du territoire wallon par les acteurs économiques et institutionnels sur trois niveaux d'analyse (wallon, belge et nord-ouest européen), comprenant des cartes d'analyse et d'information sur la base du Schéma de Développement de l'Espace Régional (SDER). Ces cartes s'insèrent dans des chapitres, dont les intitulés renvoient aux grandes options transversales de l'aménagement wallon : l'insertion de la Wallonie dans l'espace nord-ouest européen et son ouverture internationale ; la maîtrise de l'urbanisation, le recentrage et la densification urbaine ; la qualité de l'environnement, en tant qu'objectif en soi mais aussi en tant qu'outil de développement territorial, à travers la valorisation du patrimoine urbain et rural ; le développement d'infrastructures de qualité ; la qualité des services et du capital humain qu'impose une insertion dans une économie avancée de la connaissance ; la mobilisation des acteurs.

(plan voir annexe) Mise en ligne de « l'atlas des dynamiques territoriales » sur le site [http://cpdt.wallonie.be/?id\\_page=74](http://cpdt.wallonie.be/?id_page=74)

- **la mise en ligne** des cartes et des fiches communales d'évolution d'occupation du sol 2001-2006. Mise en ligne de ces documents dans l'atlas « État du territoire wallon » sur le site [www.cpdw.be](http://www.cpdw.be) ;
- **la publication d'un article** sur l' « *occupation et affectation du sol, empreintes de la structure du territoire ?* », Territoire(s) Wallon(s), n°2, p.43 – 58. Lepers E. & Morelle D., 2008 ;
- **la publication d'une note de recherche** destinée au Gouvernement wallon. Lepers E., Neri P., et al, 2009. *Vers un développement territorial durable : Critères pour la localisation optimale des nouvelles activités*. CPDT : Notes de recherches, n°2 ;
- **la réalisation d'un dépliant** sur les fiches et cartes d'occupation du sol ;

- **la participation à la lettre de la CPDT** de mars 2009 ;
- **la réalisation de trois posters** illustratifs pour l'exposition faite durant le colloque des 10 ans de la CPDT ;
- **l'analyse de l'évolution du contexte wallon sur le plan géographique** (occupation du sol, principales fonctions, etc.) et l'amélioration des outils d'analyse cartographique du territoire ;
- **l'élaboration d'un dictionnaire** ayant pour objectif de dresser la liste des communes (voire des secteurs statistiques) concernées par des noms de territoires couramment utilisés par les différents acteurs (ex. : aires de coopération supra-communale, les pays, le sillon, l'axe nord-sud, les différentes strates d'urbanisation...) ;
- **l'analyse des densités préconisées** (pour les zones d'habitat essentiellement) **dans les différents schémas de structure communaux** adoptés à ce jour. Il s'agit de cartographier (digitaliser) ces schémas de structure communaux pour ensuite analyser leur pertinence sur la base des principes d'urbanisme durable ;
- **une participation à un groupe de réflexion**, conjointement avec la DGO4/DAR et l'IWEPS, en vue de proposer une méthodologie **pour l'élaboration d'un plan de secteur durable**. Notons que cette tâche est venue se rajouter aux précédentes durant le mois d'avril 2009 ;
- **une assistance cartographique et statistique** en appui aux autres expertises ou thèmes de recherche.

### 1.3.3. PRINCIPAUX RESULTATS/ENSEIGNEMENTS DE LA RECHERCHE

#### 1.3.3.1. L'ETAT DU TERRITOIRE WALLON

Parmi toutes les tâches assignées à l'équipe de l'état du territoire wallon, toutes n'ont pu être menées jusqu'au bout vu le manque de temps et de main d'œuvre.

En première partie d'année, d'octobre à décembre 2008, l'équipe de travail a mis en ligne les cartes et fiches d'occupation du sol, publié l'article ainsi que la note de recherche. Le groupe s'est ensuite attelé à la réalisation d'un dépliant promouvant les travaux réalisés lors de l'année précédente sur les fiches et cartes communales d'occupation du sol de la CPDT.

#### ***Analyse de l'évolution du contexte wallon***

Parallèlement à ces premiers travaux, l'équipe de recherche a tenté de réaliser des indicateurs de développement territorial durable. Un premier document comporte essentiellement les premiers essais de cartographie d'occupation du sol couplés à des données démographiques par secteur statistique (exemple : consommation de terrains résidentiels par habitant,...). Ces cartes pourront éventuellement, après approbation, venir alimenter l'Atlas cartographique de la CPDT.

#### ***Analyse des densités préconisées dans les SSC***

Au début de l'année 2009, l'équipe a entamé la consultation, la photographie et la digitalisation des schémas de structure communaux approuvés. Voici ci-dessous la méthodologie qui avait été prévue pour la réalisation de cette tâche :

- Relevé des prescriptions urbanistiques et plans d'affectation des différents SSC approuvés en RW sur base des archives de la DAL.

- Digitalisation du zonage défini pour les zones d'habitat des communes concernées. L'ensemble de la cartographie sera ensuite fournie à la Région Wallonne.
- Compilation des prescriptions urbanistiques relatives aux zones d'habitat.
- Création d'un tableau de synthèse des densités préconisées. L'analyse se fait sur la base des pôles du SDER.
- Analyse de la cohérence entre les densités préconisées dans les schémas de structure et les attentes régionales en matière de développement territorial durable.

A ce jour, seuls les deux premiers points ont été réalisés. En annexe, sont placés les différents shapefiles des zones d'habitat des SSC. L'équipe a également encodé, quant la donnée existait, les densités prescrites pour chacune des aires différenciées des zones d'habitat.

A l'avenir, il serait opportun de continuer la digitalisation des nouveaux SSC, de comparer les densités prescrites avec les densités actuelles et de confronter les communes de même « gabarit » (selon le SDER) entre elles. Pour finir, ces prescriptions seraient évaluées en regard avec des indicateurs de développement durable (localisation optimale par rapport à l'utilisation de modes alternatifs à la voiture,...).

### ***Dictionnaire des territoires***

En parallèle à la digitalisation des densités des SSC, le groupe de travail s'est penché sur la réalisation d'un dictionnaire des entités territoriales.

Un premier document de travail propose un aperçu des différents termes fréquemment utilisés. Il se structure sur la base de plusieurs éléments : (a) les points et nœuds, (b) les axes, (c) les aires. Il fait également la distinction entre les territoires « décrits » et les « projets de territoire ». Ce document sert de base pour l'identification des communes (voir secteurs statistiques) qui s'apparentent aux différents territoires.

L'objectif poursuivi par cet exercice est de donner une définition commune à ces termes permettant d'établir, à l'avenir, des statistiques cohérentes pour ces différents territoires.

Par manque de temps et de main d'œuvre, ainsi qu'à la venue d'une nouvelle tâche (cf. ci-dessous), l'équipe de l'ETW n'a pu aller de l'avant dans l'élaboration de ce dictionnaire. Ce travail reste toutefois important, notamment pour l'élaboration d'un plan de secteur durable où il faudra déterminer des structures territoriales fortes comme les pôles, les axes ou les aires du SDER afin de venir remodeler le plan de secteur.

### ***Elaboration d'une méthodologie pour l'élaboration d'un plan de secteur durable***

Comme indiqué précédemment, l'équipe de recherche participe, depuis fin avril 2009, à un groupe de réflexion, conjointement avec la DGO4/DAR et l'IWEPS, en vue de proposer une méthodologie pour l'élaboration d'un plan de secteur durable.

Cette recherche devrait permettre de répondre aux objectifs suivants, dans une perspective de réponse durable aux besoins :

- estimer l'adéquation / l'inadéquation du plan de secteur actuel, par rapport :
  - . aux besoins,
  - . à la structure spatiale, aux potentialités et aux contraintes du territoire,
  - . à la durabilité.
- évaluer l'ampleur des modifications à apporter au plan de secteur ;

- proposer des priorités parmi les modifications à mener (notamment identifier les territoires où le plan de secteur est le moins durable) ;
- identifier les terrains susceptibles de faire l'objet d'une modification d'affectation ;
- mettre en place une méthode permettant d'estimer la « durabilité » de modifications ponctuelles du plan de secteur, notamment à l'intention des communes dans le cadre des PCA révisionnels ;
- proposer une stratégie de réponse aux besoins qui s'expriment sur le territoire (résidences, ...) ;
- baliser les raisonnements qui conduisent à un aménagement du territoire plus durable

### **Assistance cartographique**

Depuis quatre ans, l'équipe développe des bases de données relatives à l'occupation du sol ainsi qu'à son évolution. Tout au long de la subvention CPDT 2008-2009, les chercheurs ont assisté, de manière ponctuelle, d'autres acteurs dans l'élaboration de cartes ou le calcul de données se rapportant la plupart du temps à l'occupation du sol.

- L'équipe a assisté le thème 2 (Energies et territoire), avec l'apport de données cartographiques d'occupation du sol et le calcul de diverses superficies dans le but notamment d'évaluer le potentiel énergétique produit par la biomasse et par les panneaux solaires en Wallonie.
- Les chercheurs ont également été sollicités pour la réalisation de diverses cartes (Orthophotoplans, PLI, cartes d'occupation du sol) dans le cadre de la formation des conseillers en aménagement du territoire organisée par la CPDT.

## **1.3.4. ANNEXES AU THEME/A LA MISSION**

### **L'ETAT DU TERRITOIRE WALLON**

Pour l'équipe de l'état du territoire wallon (hors Atlas), nous comptons huit annexes. En voici leur bref descriptif :

**Annexe 1** : un article sur l' « *occupation et affectation du sol, empreintes de la structure du territoire ?* », Territoire(s) Wallon(s), n°2, p.43 – 58. Lepers E. & Morelle D., 2008.

**Annexe 2** : une note de recherche destinée au Gouvernement wallon. Lepers E., Neri P., et al, 2009. *Vers un développement territorial durable : Critères pour la localisation optimale des nouvelles activités*. CPDT : Notes de recherches, n°2.

**Annexe 3** : un dépliant sur les fiches et cartes d'occupation du sol.

**Annexe 4** : trois posters illustratifs pour l'exposition faite durant le colloque des 10 ans de la CPDT. Le premier porte sur les travaux effectués sur l'occupation du sol en Wallonie (fiches et cartes communales), le second sur l'analyse géographique et cartographique du territoire wallon et, le troisième sur l'expertise ZAE II portant sur l'identification des localisations optimales des zones d'activités économiques.

**Annexe 5** : premiers résultats de l'analyse de l'évolution du contexte wallon sur le plan géographique (occupation du sol, principales fonctions, etc.). Ce document comporte essentiellement les premiers essais de cartographie d'occupation du sol couplé à des données démographiques par secteur statistique (exemple : consommation de terrains résidentiels par habitant,...).

**Annexe 6** : un document faisant un bref état des lieux des différentes entités territoriales en Wallonie, le tout en regard avec les différents éléments structurant le SDER, comme les pôles, les axes et les aires.

**Annexe 7** : ce document reprend les différents shapefiles (cartographie SIG) digitalisés des schémas de structures communales approuvés aujourd'hui. La cartographie illustre essentiellement les zones d'habitat ainsi que les autres zones mises éventuellement en œuvre pour la fonction résidentielle (exemple : les ZACC). Lorsque cela était mentionné dans les SSC, la densité d'habitat (nombre de logement à l'hectare) a été encodée dans les différentes couches cartographiques.

**Annexe 8** : différents documents reprenant les premières réflexions de travail sur une méthodologie pour l'élaboration d'un plan de secteur durable. Pour rappel, cette nouvelle tâche se fait en collaboration avec la DAR(DGO4) et l'IWEPS.

**Annexe 9** : plan de « l'atlas des dynamiques territoriales »

### ***Ressources humaines***

#### *Responsables scientifiques :*

Yves HANIN, CREAT-UCL, Christian VANDERMOTTEN, GUIDe-ULB

#### *Chercheurs :*

L'expertise relative à l'état du territoire wallon mobilise 1,75 ETP.

- Erika LEPERS, CREAT-UCL (0,5 ETP) puis Denis COCLE, CREAT-UCL (0,5 ETP);
- Pablo MEDINA LOCKHART, GUIDe-ULB (0,5 ETP);
- Pierre NERI, CREAT-UCL (0,75 ETP).